Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260616-2026_063-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Bazouge du Désert

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 Juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 19/06/2026
Et
Publication ou notification du : 19/06/2026

Date de la convocation : 09/06/2026

Date d'affichage : 09/06/2026

L'an 2026 et le 16 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de GAUTIER Henri-Claude, Maire.

Présents : M. GAUTIER Henri-Claude, Maire, Mmes : AUDGER Agnès, FEUILLET Stéphanie, GALODÉ Sylvie, HEUZÉ Marine, MABILLE Claire, RABASTE Carine, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, CATTEAU Jocelyn, DUDOUIT Jérémy, FLEURY Paulin, ROUSSEAU Henri

Excusé(e)s : MM. MASSON David, ROBERT Stéphane

A été nommé(e) secrétaire : Mme MABILLE Claire

2026-063 — Fougères Agglomération : Demande de subvention au titre du Fonds de Développement Communal (FDC) 2026

Monsieur le Maire informe qu'un fonds de concours est institué par Fougères Agglomération. Il est proposé de solliciter ce fonds pour des travaux de voiries, déclinés ci-dessous.

Voici le plan de financement :

Opérations	Montants dépenses HT	Financement	Montants recettes HT
Voirie 2026	39 411,48€	Fougères Agglo FDC 2026	15 534,40€
		Autofinancement	23 877,08€
Total Dépenses	**39 411,48€**	**TOTAL recettes**	**39 411,48€**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE SOLLICITER Fougères Agglomération à hauteur de 15 534,40€ au titre du Fonds de Développement Communal pour l'année 2026 dans le cadre du projet « Voirie 2026 ».

DE CHARGER Monsieur le Maire et le comptable assignataire de Fougères Collectivités, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/06/2026

Secrétaire de Séance,
MABILLE Claire

Maire,
GAUTIER Henri-Claude

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260616-2026_063-DE

ENEDIS

EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

DEVIS n° RB27250127230001

A rappeler dans toute correspondance

du 22/01/2026 valable jusqu'au 22/04/2026

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Nos ref : RAC-BRE-25-012723

Interlocuteur Enedis : Florent HARDUIN DE GROSVILLE
Fonction : Chargé d'étude
Mail :

MAIRIE, représenté par
MADAME Severine LUCAS
11 RUE DU CHANOINE HELESBEUX
35420 LA BAZOUGE DU DESERT

Objet : Devis pour l'affaire située à LA BAZOUGE DU DESERT, 5 Rue des Seringats

RENNES, le 22/01/2026

Désignation	Quantité (unité)	Prix unitaire HT (€)	Montant non réfacté HT (€)	Taux de réfaction (%)	Montant réfacté HT (€)	Taux de TVA (%)	Montant réfacté TTC (€)
Réseau HTA	126,0	312,79	39 411,48 €	0	39 411,48 €	20.0	47 293,78 €
Montant à régler TTC							**47 293,78 €**

ACCORD :

Si vous souhaitez nous retourner le devis signé par voie postale, vous devez nous retourner un exemplaire du devis daté, signé, complété de la mention "Lu et approuvé" accompagné du règlement, sans modification ni réserve, adressé à :

Enedis - CS 50623 - 56406 AURAY CEDEX
Email : urebzh-recouvrement@enedis.fr

Fait à La Bazouge le 08/04/26

Nom Prénom : Gautier H-C Qualité du Signataire : Maire

Signature[2] Cachet

Lu et Approuvé

MAIRIE DE LA BAZOUGE-DU-DESERT ★ 35 Ille et Vilaine ★

[2] Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

DR BRETAGNE
64 BOULEVARD VOLTAIRE
35000, RENNES
Tel : 0969321899
Mail : bzh-aremabt@enedis.fr
enedis.fr

Enedis, SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
4 Place de la Pyramide
92800 PUTEAUX